

campagne pour le Renouveau des Villes de Wallonie connaissait son point d'orgue sous la forme d'une exposition et d'«Etats Généraux» à Mons sous l'égide du ministre Albert Liénard. Cette action fut d'ailleurs réalisée avec la collaboration du Rassemblement pour le Renouveau des Villes qui, dès 1985, s'était constitué avec Inter-Environnement Wallonie autour d'une charte spécifique. En clôture de ces Etats Généraux, fut présenté un guide illustré pour le Renouveau des Villes. En 1989, ce Rassemblement comportant environ 200 partenaires, dont 24 villes et plusieurs ministres, a préparé la formation d'une Fondation. Notons encore qu'en 1988, Raymond Van Ermen, promu secrétaire général au Bureau Européen de l'Environnement a été remplacé dans sa charge à Inter-Environnement Wallonie par Jean-Luc Roland.

Au terme de ces quinze années d'activités croissantes avec un nombre également croissant de partenaires de toute nature, il convient de souligner que tout ceci ne peut être réalisé que par le dynamisme et le dévouement sans limites de toute une équipe d'administrateur, de chargés de mission permanents ou non, de personnel de secrétariat.

La progression étonnante d'Inter-Environnement Wallonie, dont le bref rappel évoqué ici a laissé bien des choses dans l'ombre, est le résultat d'une véritable action collective d'une équipe enthousiaste, qui plonge ses racines dans les innombrables actions et dévouement au niveau des associations membres elles-mêmes. Préfigurant par notre solidarité et notre mode d'action même l'organisation de la société de demain, nous pouvons, tous ensemble, être légitimement fiers de l'oeuvre accomplie.

Mais celle-ci ne s'arrête pas : les problèmes et les enjeux demeurent gigantesques.

Les résultats déjà engrangés nous font légitimement croire que nous avons eu raison. Ils doivent affermir notre confiance pour la poursuite de notre action avec détermination, courage et ingéniosité. ■

Jacques TOINT.

Entre expertise et vigilance

Raymond Van Ermen est aujourd'hui Secrétaire Général du Bureau Européen de l' Environnement. Nous lui avons demandé comment il percevait l'avenir du mouvement associatif face aux nouveaux enjeux en matière d'environnement.



-ENVIRONNEMENT : Quels sont les nouveaux enjeux en matière de défense de l'environnement ?

-RAYMOND VAN ERMEN : Il me paraît évident qu'à l'heure actuelle, l'Environnement est dans tout : il a désormais des implications dans toute une série de domaines, il est dans la gestion des entreprises, dans les projets des militaires, dans le secteur social et dans celui de l'éducation, dans les projets des uns comme des autres. On se trouve donc devant une difficulté nouvelle pour le mouvement associatif, dont la capacité d'expertise est limitée tant en nombre d'individus qu'en moyens par rapport aux enjeux,

à leur diversité et à tout ce que cela présuppose.

Nous ne sommes ni équipés scientifiquement ni positionnés au niveau où se passent les choses pour pouvoir encore prétendre jouer les partenaires dans des domaines aussi pointus que, par exemple, les implications environnementales du grand marché intérieur ou le problème de l'harmonisation des taux de TVA et des droits d'accises. Nous devons reconnaître que dans certains thèmes, il y a un décalage entre un certain nombre d'experts à la pointe et un mouvement associatif qui suit cahin-caha, parfois parce qu'il ne se rend pas compte de l'importance de ce genre de dossiers ou que l'information, la sensibilisation et la participation n'ont pas été suffisantes.

-E: Le mouvement associatif a encore un rôle à jouer !

-RVE: Bien sûr ! Les ONG ont encore un rôle éminent à jouer dans la mesure où ce qui reste essentiel c'est d'assurer la continuité de l'effort et la cohérence des politiques. Nous avons un rôle fondamental à jouer : celui de chien de garde qui veille à ce qu'il y ait un suivi entre les déclarations faites et les décisions prises ainsi qu'une cohérence entre les différents engagements pris par les acteurs du monde politique et industriel. Quelle cohérence il y a-t-il, par exemple, entre l'attitude de la CEE qui admet le principe de la gestion des déchets dans le centre de traitement le plus proche et défend en même temps la possibilité d'exportation des déchets

toxiques vers les pays du Tiers-Monde? Quelle continuité dans l'effort y a-t-il eu dans le domaine de l'énergie par exemple ? On a sans cesse joué au «stop and go», hésité entre les efforts d'économie d'énergie dans les années de crise et le relâchement de cette politique par la suite.

Les associations ont également un rôle essentiel à jouer dans la mesure où, si leur capacité d'expertise sur certains thèmes peut être mise en doute, leur capacité de gestion intégrée est évidente et reconnue. La société va être confrontée à un certain nombre de goulets d'étranglement. On pourra en sortir si de nouvelles pistes sont proposées. Il faudra donc des généralistes qui ont une vue d'ensemble sur les grands problèmes. Nous serons de mauvais experts pointus mais d'excellents généralistes. Nous nous rendrons compte de nos limites et nous nous en tiendrons à un certain nombre d'axes qui définiront la cohérence de notre discours, le cadre à partir duquel nous pourrions analyser les propositions des uns et des autres, aussi pointues soient elles, et voir dans quelle mesure elles sont cohérentes, intégrées et s'inscrivant dans une stratégie à long terme.

-E: Cette modification des enjeux et des défis va-t-elle avoir une influence sur la mobilisation des citoyens ? Le réflexe associatif va-t-il en être affecté ? Comment va se comporter le concept de citoyenneté responsable face à ces changements ?

-RVE: La question n'est pas de savoir si le mouvement associatif va continuer à croître quantitativement mais dans quelle mesure ses acteurs vont s'impliquer. Il faut savoir où se positionnent les gens, s'ils ont un rôle passif ou actif, s'ils militent ou se contentent de payer leur cotisation. J'ai remarqué ces dernières années un renouvellement considérable des membres des associations; ils semblent touchés à un moment ou à un autre par un message particulier, par un slogan qui les émeut. La constance

dans l'effort du citoyen est un thème fondamental et il est assez difficile d'évaluer où on en est actuellement. Il faut se demander également si le concept de citoyen responsable se développera sur d'autres problèmes que ceux sur lesquels le citoyen a un impact direct. Lorsqu'on dit aux gens «Vous savez, en matière d'environnement, tout est dans tout et tout est planétaire», ils ont uniquement tendance à donner mandat à de grandes organisations sans s'y impliquer directement.

-E: Il y a donc encore un rôle d'éducation à poursuivre.

-RVE: Tout l'enjeu de la citoyenneté responsable est de faire comprendre aux gens que même face à des problèmes planétaires aux multiples interdépendances, ils ont un rôle à jouer. Chacun doit se rendre compte que quand il consomme, quand il investit, quand il élit ses représentants, quand il travaille, quand il enseigne, ... il vote pour ou contre l'environnement !

-E: Va-t-on sortir un jour de la «minorité agissante» ? Y aura-t-il un relais, une implication plus grande et plus consciente des individus ? En un mot comme en cent : quel est l'avenir du mouvement associatif ?

-RVE: Il y a toujours eu des minorités agissantes et cela ne changera pas. Il faut réfléchir aux outils utilisés pour sensibiliser les gens et à l'évolution de ces outils. Il est clair que certaines associations basent leur stratégie sur l'image, reflet de notre société de la télévision. Le problème est que ce n'est pas à la portée de tous de jouer aux «aventuriers de l'environnement» et, surtout, que les gens ont des solidarités de la durée d'un spot publicitaire: très partielles au niveau du thème et très courtes dans le temps. Cela dit, les minorités actives font changer le comportement des majorités...

-E: En 15 ans, a-t-on convaincu ?

-RVE: Il est évident qu'en Belgique, on a affaire à un public nettement moins sensibilisé que dans d'autres pays européens en matière d'environnement. Nous avons un large passé de pollueur dans ce pays, mais cela ne nous a manifestement jamais gêné. Il est évident aussi, et malgré cet état de fait, que ces dernières années ont vu une modification radicale de la scène sur laquelle les choses se jouent. Il y a eu une prise de conscience simultanée de l'importance de la sauvegarde de l'environnement dans l'opinion publique et dans le monde politique, financier et industriel. C'est un acquis indéniable de l'action des associations de défense de l'environnement. De nouvelles difficultés surgissent toutefois à l'heure actuelle : le fossé se creuse entre les discours et les pratiques. Le mouvement associatif doit donc renforcer sa vigilance. ■

Propos recueillis par
Alain WOUTERS



BIOFA
Peintures écologiques

Merci la Nature

Distribution : BIOBAT Tél. 02/219.68.32 **BIOBAT**